

PROPOSITION DE PROCÉDURE EN MÉDECINE LIBÉRALE FACE A L'ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS (Covid-19)

DÉFINITION DES STADES

La Nouvelle-Calédonie a été décrétée en stade 3 par le Président du Gouvernement le 19 mars 2020, dont l'objectif est de protéger les personnes vulnérables, soignants y compris.

La DASS, en association avec le CDOM, travaille d'ores et déjà à l'élaboration de différentes conduites à tenir.

INFORMATIONS SUR LE CORONAVIRUS

Le site [CORONACLIC](#) réalisé par le collège des médecins généralistes de France doit être consulté avant toute chose par tous les acteurs de santé du territoire. Il est mis à jour régulièrement.

Le site [ANTIBIOCLIC](#) réalisé par le spif, le CNGE et le collège de la médecine générale, a un onglet spécifique COVID-19.

Attention, les recommandations sont celles qui s'appliquent en France.

PRÉAMBULE

Ces recommandations n'ont pas pour but d'imposer des pratiques aux médecins libéraux, mais bien de leur être une aide pratique pour organiser leur cabinet. C'est pour cela que nous allons d'abord débiter par des « grandes lignes » avant de les détailler plus en détails.

GRANDES LIGNES

Isoler les patients présentant les symptômes du COVID-19 des autres patients.

Éviter que les patients présentant les symptômes du COVID-19 n'aient de contacts trop rapprochés et puissent s'infecter entre eux.

Protéger les soignants, et le secrétariat

Nettoyer le cabinet pour éviter la diffusion du COVID-19

Fiche 1 - S'ORGANISER AU CABINET

ORGANISATION DU PLANNING (annexe 1)

PROPOSITIONS

- **Prioriser les urgences, y compris pour les spécialistes: consigne de ne consulter qu'en cas d'urgence, le but est de limiter le risque de diffusion au sein du cabinet**
 - message téléphonique sur le répondeur
 - secrétariat: calcul du score pour orientation si patient suspect (cf. annexe)
 - n° vert = 15
- **Mettre en place 2 filières de consultation** (« propre » et « sale »):
 - une pour les cas suspects covid-19, le matin ou l'après-midi (fonction de la logistique de dépistage), ou une plage en début de matinée et une plage en début d'après-midi, en fonction de vos possibilités
 - une tout venant pour les cas non-suspects covid-19
- En cas de consultation sur RDV: faire un tri téléphonique pour regrouper les patients suspects sur une même plage horaire
Ex: filière « propre » le matin et filière « sale » l'après-midi
- **Prise en charge en priorité des patients suspects covid 19** si en dehors des horaires dédiés.
- Prise en charge en priorité du patient urgent non suspect si en dehors des horaires dédiés
- **Séparer la salle d'attente en 2 espaces dès l'entrée**, l'un pour les cas suspects covid-19, l'autre pour les cas non suspects. (annexe 1 bis).
- **Visites à domicile: à limiter au maximum, avec protection adéquate.**
- **Affichage des horaires et des filières à l'entrée du cabinet.**

Fiche 1 - S'ORGANISER AU CABINET (suite)

ORGANISATION DE L'ATTENTE AVANT DE RENTRER EN SALLE D'ATTENTE

En fonction de l'agencement du cabinet, il pourra être demandé au patient suspect covid-19 :

- d'attendre dehors (en étant isolé du reste de la population, si possible mettre des chaises),
- d'attendre dans sa voiture.

En l'absence de secrétariat, un système de numéro ou une feuille, permettant de définir l'ordre de passage, peut être utile.

Si les moyens le permettent ces patients devront porter des masques.

ORGANISATION DE LA SALLE D'ATTENTE (annexes 2, 3, 4 et 5)

Limiter le nombre de patients dans la salle d'attente :

- écartier et limiter le nombre de sièges, prévoir un intervalle de 1 m minimum entre chaque patient.
- marquer au sol par du scotch de couleur les périmètres définis.
- n'accepter qu'un accompagnant, si indispensable dans la salle d'attente.

Afficher sur la porte d'entrée le nombre maximal de patients admissibles en salle d'attente, en fonction de la capacité de la pièce. Pour les patients excédant ce chiffre, file d'attente à l'extérieur en respectant la distance de sécurité de 1 m entre chaque personne.

Faire du vide : enlever les revues, les jeux, tout objet décoratif. Laisser les affiches d'informations sur les mesures barrière. Ne pas laisser de solution hydro-alcoolique, ni mouchoirs en boîte à libre disposition.

Éviter les contacts :

- laisser la porte d'entrée ouverte sur la salle d'attente,
- ne pas laisser les patients sonner à la porte ni actionner la poignée

Lavage des mains recommandé dès l'arrivée au cabinet en laissant l'accès au lavabo ouvert sur la salle d'attente. Afficher un rappel de la procédure de lavage de mains.

Sécuriser les savons. Ne pas laisser de serviette en tissu.

Aérer la pièce en permanence et **décontaminer** toutes les surfaces de contact (poignées de portes, accoudoirs, sièges, etc.) au moins trois fois par jour.

Fiche I - S'ORGANISER AU CABINET (suite)

ORGANISATION DU BUREAU DE CONSULTATION

Éviter tout face à face avec le patient:

- Installer une ou deux **chaises en plastique ou tabouret** à 1 m minimum du bureau du médecin, en position perpendiculaire au bureau (de profil).
- Interposer un écran/une cloison sur le bureau.

Débarrasser le **bureau** de tout objet inutile.

Mettre un film plastique sur le **clavier** de l'ordinateur.

DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

Installation du patient

Le patient ne touche pas la poignée: le médecin ouvre la porte et invite à entrer.
Limiter à un accompagnant maximum, si indispensable.

Carnet de santé: NON ACCEPTE sauf nécessité.

Examen du patient: sur la chaise. Si impossible, le laisser s'installer sur la table d'examen.

Limiter la prise de TA aux patients présentant des critères de gravité.

Encaissement: demander au patient de déposer les espèces ou les chèques dans une boîte dédiée. Privilégier le paiement par carte ou chèque.

Sortie du patient: le médecin ouvre la porte.

Hygiène:

- Décontaminer la chaise et la table d'examen après chaque patient suspect de covid-19.
- Désinfecter le stéthoscope, le tensiomètre et le saturomètre après chaque patient suspect de covid-19.
- Décontaminer les surfaces de contact 2 à 3 fois par jour.

RENOUVELLEMENT D'ORDONNANCES DES PATIENTS DITS « CHRONIQUES »

Réaliser des prescriptions d'une durée de **trois mois, si possible**.

Effectuer un renouvellement d'office en pharmacie si le patient est stable (voir pour modalités avec la pharmacie).

PRESCRIPTION D'AINS/CORTICOÏDES/ASPIRINE

Pathologie aiguë: Ne plus traiter par AINS et/ou CORTICOÏDES PO et/ou ASPIRINE à dose anti-inflammatoire lors de situations aiguës.

Pathologie chronique: Ne pas arrêter les traitements de fond (cf. fiche recommandations spécialistes).

Fiche 2 - PROTECTION DES SOIGNANTS EN LIBÉRAL

PRATICIEN

ATTENTION, PENSEZ À SÉCURISER VOS « STOCKS » CAR RISQUE DE VOL ACCRU

Masque

Le stock de masques est limité. Une commande importante est en cours, mais nous devons considérer qu'une rupture d'approvisionnement est une éventualité.

Le port de masque doit donc respecter scrupuleusement les indications.

Port de masque permanent.

- **masque chirurgical** sur la plage non-covid. Ne pas toucher ni retirer le masque sur cette plage horaire. L'enlever en tirant par les élastiques. Le jeter après 4h ou si mouillé ou si souillé, dans une poubelle avec sac plastique.
- **masque FFP2** (quand disponible) sur la plage covid (si un seul exemplaire disponible : stériliser selon protocole ci-joint).

Tenue de travail :

POUR RAPPEL, le virus est détruit par l'eau et le savon.

Blouse (avec manches longues si possible), pantalon long, chaussures fermées (pouvant être désinfectées). Changement de blouse tous les jours, lavage trente minutes à 60° ou à défaut 40°.

Port d'un **calot** lavable, s'attacher les cheveux, se raser.

Lunettes (modèle protecteur fermé sur les côtés, si possible avec visière).

Uniquement lors de contact rapproché de la bouche du patient (moins de 30 cm). Après utilisation, désinfection avec surfanios. À défaut, lavage à l'eau savonneuse.

Gants

Uniquement lors des soins de bouche ou la manipulation de liquide biologique.

SECRÉTAIRE ou ASSISTANT MÉDICAL

Favoriser le télétravail par transfert de ligne.

Mise à distance physique (plus d'un mètre) de la secrétaire, plus écran interposé (plexiglas, vitre...). Interposer une table entre le patient et la secrétaire.

Port de **masque chirurgical**.

Blouse fortement recommandée mais non obligatoire.

DÉSHABILLAGE (praticien et secrétaire/assistant)

Déposer la blouse dans une poche ou une bassine, désinfecter les chaussures, se laver les mains et le visage à l'eau savonneuse puis remettre ses vêtements civils (rangés dans un local clos).

À la maison, prendre une douche avec shampoing capillaire quotidien avant reprise de la vie quotidienne.

Laver la tenue 30 min à 60°, ou à défaut 30 min à 40°.

Fiche 3 - HYGIÈNE-ENTRETIEN DU CABINET

RAPPEL :

- le lavage des mains 30s a l'eau et savon est aussi efficace que le SHA.
- en cas d'utilisation exclusive de SHA : penser a se laver les mains toutes les heures
- préserver le sha pour les visites a domicile

PRODUITS DÉCONTAMINANT

- SURFANIOS : 1 sachet pour 8L d'eau
- si pénurie, avec de la JAVEL : 1 volume de javel pour 3 volumes d'eau
- vinaigre blanc ?

TOUS LES JOURS

- Nettoyage du sol avec détergent de grande surface, puis rinçage.
- Aération

AU MOINS 2 à 3 FOIS PAR JOUR

Les surfaces de contact (poignées de porte, interrupteur, téléphone, bureau, souris, lavabo, toilettes...)

ENTRE CHAQUE PATIENT SUSPECT DE COVID-19

Stéthoscope, saturomètre, tensiomètre, thermomètre, chaise, table d'examen, plan de travail, chariot de soins. Utiliser les solutions ci-dessus.

Ne pas utiliser de solution hydro-alcoolique pour autre chose que le lavage des mains.

Fiche 4 - ORIENTATION DES PATIENTS SUSPECTS DE COVID-19

Attention, les consignes de prise en charge et orientation seront soumises à modification en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Nous vous demandons de vérifier régulièrement votre boîte mail.

Le centre de prélèvement au médipôle centralise pour le moment les prélèvements sur le grand Nouméa. Les hôpitaux du CHN leur adressent les tubes prélevés afin de les traiter.

Un patient ne pourra pas se présenter au centre de prélèvement sans une grille remplie au préalable par un médecin, qui vaudra prescription de prélèvement.

Avant d'adresser le patient au centre de prélèvement, il faudra appeler le numéro vert pour s'assurer que le patient pourra bien être prélevé (nombre limité de tests par jour).

STADE 3

Patient sans signes de gravité: isoler le patient avec masque chirurgical si disponible
Remettre la fiche de consignes aux personnes en auto-isolément à domicile (cf. annexe).

Patient avec signes de gravité: appel au 15

En attendant l'arrivée de l'ambulance, isoler le patient, lui poser un masque à oxygène à haute concentration. Position demi-assise. Ne pas le remettre en salle d'attente.

DÉCISION DE CONSULTATION OU TÉLÉCONSULTATION – STADE 3

Les structures d'accueil et la capacité à recevoir en hospitalisation les patients seront probablement dépassées.

Le flux naturel des patients vers les cabinets libéraux sera également augmenté et les médecins auront du mal à absorber cet afflux de patients.

La plage de consultation dédiée aux cas suspects de covid-19 sera rallongée dans l'organisation du planning (les changements d'horaires devront être homogènes sur le pays et diffusés par les autorités).

Il faudra prioriser les consultations physiques pour les patients avec facteurs de risque de décompensation (liste non figée pour l'instant).

Les appels téléphoniques devront rechercher prioritairement les critères de gravité (annexe 7). En cas de critères de gravité positifs, le patient devra appeler le 15.

Les visites au domicile seront strictement réservées aux patients dans l'incapacité de se déplacer.

Le numéro vert mis en place et le 15 connaîtront un nombre d'appels imposant un **renfort de régulateurs**.

Il faudra associer l'aide d'autres médicaux et paramédicaux pour les consultations à domicile afin de vérifier l'absence de signes de gravité (IDE, pompiers, etc...).

À **J7 de suspicion**, période critique de décompensation brutale (entre J5 et J10), une réévaluation des patients devra être effectuée :

- soit à domicile par l'IDE, qui vérifiera les signes de gravité
- soit par le médecin
- soit par téléphone +- téléconsultation virtuelle
- soit au cabinet médical

Fiche 5 - COLLABORATION MÉDECINS SPÉCIALISTES ET MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Pour les personnes à risque de décompensation (liste en cours d'élaboration), nous demandons aux spécialistes d' :

- **édifier des recommandations préventives**, visant à limiter les décompensations organiques des patients dits « chroniques »
- **édifier des protocoles de prise en charge** en cas de déséquilibre de pathologie sans critère de gravité (notamment diabète, pathologie pulmonaire...)

Annexe 1 : affiche

HORAIRES SPÉCIAUX DE CONSULTATION EN RAISON DU CORONAVIRUS COVID-19

Si vous avez de la fièvre, ou de la toux, ou une difficulté à respirer et que vous pensez souffrir d'une infection à coronavirus, présentez-vous entre Xh et Xh au cabinet.

Annexe 1 bis : affiche

ESPACE RÉSERVE AUX PATIENTS AYANT DE LA TOUX OU DE LA FIÈVRE

Annexe 2 : affiche

ORGANISATION DE LA SALLE D'ATTENTE

Le nombre maximal de personnes dans cette salle d'attente est limité à :

Au-delà de ce nombre, merci de patienter à l'extérieur. Attendez qu'une place se libère pour entrer.

À votre entrée, merci de vous laver les mains, puis de vous asseoir sans rien toucher dans la salle.

Annexe 3 : affiche

document DASS NC sur mesures barrière

Annexe 4 : affiche

NE TOUCHEZ PAS À LA SONNETTE SVP

Avec image

Annexe 5 : affiche

NE TOUCHEZ PAS À LA POIGNÉE SVP

Avec image

Annexe 6 : critères de gravité

Annexe 7 : image des stades épidémiques du site du gouvernement

Annexe 8 : affiche

Consignes de nettoyage femme de ménage cabinet médical